Nous vous remercions de l'intérêt que vous avez porté à notre conversation. Grâce au dispositif du Grenelle de l'Environnement, vous allez pouvoir bénéficier de **la révision du taux d'intérêt de votre prêt "écologique".**
Voici la liste des pièces à fournir afin de remplir le dossier qui vous permettra de bénéficier du taux d'intérêt légal en vigueur qui s'élèvera à 0% sur un taux fixe (***assurance comprise,*** **sans** ***aucuns frais de dossier)***.
Voici la liste des **pièces justificatives** dont nous avons besoin :

- **Votre carte d'identité ou votre passeport**
- **Votre dernière facture d'électricité, gaz ou téléphonie**
- **Relevé d'identité bancaire (original)**
- **Vos 4 volets de votre dernier avis d'imposition**
- **Vos 3 derniers bulletins de salaires**
- **Votre échéancier du crédit à racheter**
- **Votre Relevé de compte bancaire du mois dernier**

A savoir : il se peut que votre conseiller de Projexio By Cofidis vous demande des pièces justificatives complémentaires pour finaliser l'analyse de votre demande.
Une fois votre rachat accordé, la somme demandée sera versée sur votre compte bancaire selon les conditions de votre contrat.

Cette alternative a d'ores et déjà convaincu plus de 150 000 clients qui, à ce jour, ont emprunté plus de 1 milliard d'euros ! Alors n'attendez plus, simulez votre rachat de crédit et privilégiez la rapidité, la simplicité et la sécurité ! Grâce à des conditions d'emprunt plus favorables, vous préviendrez toute situation d'endettement ou de surendettement, et gagnerez ainsi grandement en tranquillité d'esprit.

Vous souhaitez rembourser par anticipation ?

Chez Projexio By Cofidis , tout remboursement anticipé est totalement gratuit !

En cas de remboursement anticipé partiel, vous aurez le choix entre le maintien de la mensualité, ou le maintien de la durée restante du crédit.

Dans ce cas, vous devrez nous indiquer votre choix.

Une demande de prise en charge par le grenelle de l'environnement varie entre 10 à 25%.

Elle peut vous être attribuée seulement si vous avez la capacité financière de rembourser par anticipation.

Note importante: Les pièces justificatives doivent être claires et lisibles.

Dès réception de vos documents, notre service financier traitera votre dossier dans un délai de 72 h maximum et l'un de nos conseillers se rapprochera de vous afin de finaliser notre proposition.

Dans l’attente de vous satisfaire, veuillez agréer Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Dans le cas d'un avis favorable de votre dossier, vous n'avez aucune démarche à réalisé auprès de votre établissement de crédit actuel car le rachat se fera directement par la banque partenaire de l' **ACPR** *(Autorité de contrôle prudentiel et de résolution)* qui est une institution, intégrée à la Banque de France, chargée de la surveillance de l'activité des banques et des assurances en France.
Cette intervention directe de l' **ACPR** permettra d’éviter totalement les pénalités de rachat anticipé et les frais de dossier que pourrait réclamer votre établissement de crédit actuel.
En cas d'une réponse défavorable, tous les documents fournis seront automatiquement détruits en accord avec la Loi européenne RGPD (Règlement général sur la protection des données) Loi du 20 juin 2018.
Ce nouveau cadre juridique renforce les droits de chaque citoyen européen sur la protection de ses données personnelles et responsabilise les acteurs traitant ces données.
Nous vous remercions au nom de toute l'équipe de la confiance que vous nous portez.

Restant à votre écoute.

Cordialement.

Guillaume Ruchet
Conseiller Financier